

### Coronavirus COVID-19 | Numéro 57

#### Recommandations pour les rencontres d'équipe, les formations et les cours à la clientèle

---

Dans le contexte de la COVID-19, et puisque les locaux de grande dimension doivent être réservés en priorité à la formation obligatoire des nouveaux employés, la Direction du CISSS demande de privilégier le recours aux plateformes en ligne (ex. : Teams, Zoom) ou à la conférence téléphonique pour la tenue de rencontres en groupe.

Cette recommandation concerne notamment les rencontres d'équipe, de formation ainsi que les cours en groupe offerts à la clientèle.

La rencontre en présentiel est toutefois justifiée lorsque :

- De l'expérimentation et des exercices pratiques sont essentiels pour atteindre les objectifs d'apprentissage;
- La clientèle visée n'a pas accès à un ordinateur.

#### Conditions à respecter lors de la tenue d'une rencontre de groupe en présentiel :

- Limiter le nombre de participants en fonction de la dimension de la salle afin de respecter en tout temps une distance de 2 mètres entre les personnes;
- Le nombre maximal de participants est de **10 personnes** incluant l'animateur ou le formateur;
- Un registre de présence doit être complété;
- L'autodéclaration d'absence de signes et de symptômes doit être complétée :
  - Une personne présentant un signe ou un symptôme ne doit pas participer à la rencontre et doit quitter les lieux;
- Le port du masque est obligatoire;
- Le masque peut être retiré seulement si la distanciation physique de 2 mètres est respectée en tout temps :
  - En tel cas, le masque doit être retiré et disposé de manière conforme dans un contenant propre ou sur une surface propre,
  - L'hygiène des mains doit être effectuée avant et après chacune des manipulations du masque;

- L'hygiène des mains doit être effectuée :
  - En entrant et en sortant du local,
  - Avant et après la manipulation de matériel,
  - Avant et après les exercices pratiques;
- Des solutions hydroalcooliques doivent être disponibles en quantité suffisante dans la salle;
- La désinfection des tables et des chaises doit être effectuée avant le début de la rencontre et à la fin de celle-ci;
- Aucun partage de collation ou de breuvage n'est autorisé.

Nous vous remercions de votre collaboration.

**Source : Direction générale**